

La dépopulation des hautes vallées de nos Alpes

Autor(en): **Müller, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **78 (1927)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784654>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

semble qu'aucun autre procédé n'ait réussi à faire cesser cette invasion de longue durée ?

Et pourquoi l'avion, véhicule de poison en poudre, ne nous permettrait-il pas à l'avenir d'attaquer enfin le néfaste hanneton, en particulier sur les bordures des forêts de chêne d'où il descend après s'y être gavé d'une nourriture foliacée qu'il recherche particulièrement, pour déposer ses œufs dans les champs et les prés bordiers où ses dégâts sont si redoutés ?

Nous entrons dans une nouvelle phase d'action; en entomologie forestière, en sylviculture, comme dans tout autre domaine économique, qui n'avance pas et n'expérimente pas, recule !

Montcherand sur Orbe (Vaud), novembre 1926. *A. Barbey*.

La dépopulation des hautes vallées de nos Alpes.

En décembre dernier, la section zurichoise de la « Nouvelle société helvétique » avait convoqué ses membres à une réunion dans laquelle on discuta cette grave question d'un intérêt si palpitant pour notre pays. Le sujet fut introduit par M. le conseiller national *Vonmoos*, de Remüs, particulièrement au courant de la question, après la conférence duquel eut lieu une discussion très nourrie à laquelle prit part surtout M. le professeur *Bernard*, de l'Université de Zurich, un de nos spécialistes les plus compétents dans ce domaine. Pendant cet échange de vues, le vœu a été exprimé à plusieurs reprises de mettre à contribution l'économie forestière, cela en parfait accord, au reste, avec le conférencier. Et puisqu'aussi bien le problème posé touche très directement la forêt, nous avons pensé intéresser les lecteurs de ce journal en récapitulant les données principales dont il est composé.

La dépopulation de nos hautes vallées alpêtres — par quoi il faut entendre celles qui se trouvent entre 1200 et 1500 m d'altitude — est un fait hélas certain; M. le professeur Bernard en a fourni la preuve pour la période de 1860 à 1910. Elle a atteint, par endroits, jusqu'à 60 % de la population. Un phénomène aussi navrant réclame impérieusement un remède. Les Chambres fédérales ont déjà été saisies, à cet effet, des motions Schär (de Langnau) et Baumberger.

L'exode des populations de nos hautes vallées s'explique surtout par le manque de moyens suffisants de subsistance. Depuis qu'il est devenu facile partout de se procurer, par l'importation, des grains de céréales panifiables, la culture de celles-ci a fortement diminué dans les hautes régions. La culture agricole, devenue plus extensive, est consacrée presque exclusivement à l'élevage du bétail. On a renoncé à exploiter sur place tous les produits du sol nécessaires à l'alimentation;

beaucoup de propriétaires se sont endettés par les achats qui s'ensuivirent.

A cette cause principale, sont venues s'en ajouter d'autres : le coût élevé des transports, le parcelllement exagéré de la propriété foncière, le manque de gains accessoires, surtout en hiver, la multiplication des fromageries de plaine, la transformation des alpages en garderies de jeune bétail, diverses épidémies du bétail, les dégâts causés par avalanches, torrents, etc.

A quelles mesures faut-il recourir pour atténuer les effets de toutes ces causes ? Ce sera d'abord et surtout le retour à une culture agricole plus complète. Mais pour cela il ne faut pas attendre que la population en ait désappris la pratique. Il s'agirait, par exemple, de la production et de l'utilisation de plantes textiles, de travaux domestiques, de la culture des céréales. Conjointement, il faudrait tendre au développement de celle-ci dans les régions basses, de telle sorte que là l'élevage du bétail ne concurrence plus celui pratiqué dans les hautes régions. L'exploitation des forêts, l'utilisation de leurs assortiments spéciaux devraient être pratiquées avec méthode, comme dans le Jura et le Plateau. Il n'est pas inutile de rappeler, à ce propos, que la forêt traitée en vue de sa pleine production est susceptible de remplir plus sûrement son rôle protecteur que la forêt banalisée, inexploitée, dont les arbres trop serrés ne parviennent pas à développer une cime suffisante. En cas d'accident quelconque (orage, avalanche), de suppression du vieux peuplement, le sol est mis à nu et n'offre pas la ressource immédiate d'un recrû naturel.

Contre l'avalanche et le torrent on a exécuté quantité de travaux de défense. Mais ceux-ci sont si coûteux, malgré les généreuses subventions de la Confédération, qu'ils sont souvent pour les populations une cause d'endettement.

Dans quelques cantons, l'assurance des bâtiments contre les dommages naturels est en vigueur; ce genre d'assurance devrait être généralisé.

On est généralement tenté d'admettre que les voies de communication sont un moyen efficace de lutter contre la dépopulation. Rien n'est moins sûr; dans de nombreux cas leur établissement a contribué plutôt à l'aggraver. La plupart des propositions présentées pendant la discussion furent en somme un appel au secours adressé à la Confédération. Mais quand on songe aux difficultés financières auxquelles celle-ci doit faire face, à la situation critique de l'industrie (broderie), il est permis de se demander s'il lui sera possible d'y faire droit.

Avant d'en arriver là, il faudrait essayer résolument de mettre en valeur tous les facteurs de la production qu'offrent les régions en cause. On a, dans ce but, commencé déjà, sous la direction du professeur Bernard, l'établissement d'un cadastre des sols cultivables.

Les améliorations d'alpages laissent encore beaucoup à désirer; il reste fort à faire dans cette direction. Une des mesures dont on peut

attendre les résultats les meilleurs consisterait dans la gérance des forêts en tenant bien compte des intérêts de l'agriculture et de l'alpiculture et en restant en contact avec leurs représentants. Mais les arrondissements forestiers de la montagne sont si étendus que leurs administrateurs doivent se borner à des ouvrages de réparation (travaux de défense; reboisements) et à renoncer à une activité vraiment productrice.

Ces arrondissements devraient être plus nombreux; ou bien il faudrait donner un adjoint (ingénieur forestier ou ingénieur agronome) à leurs gérants. De la sorte, l'un de ceux-ci pourrait s'occuper exclusivement de la production forestière et l'autre des travaux techniques proprement dits (corrections de torrents, d'avalanches, chemins, etc.). Tous deux pourraient venir en aide aux populations montagnardes par des conseils; ils devraient nécessairement posséder les connaissances voulues en agriculture et alpiculture. Dans les régions alpestres où les diverses branches de la production du sol sont très dépendantes les unes des autres, cette collaboration est d'une absolue nécessité. Tout exclusivisme ne peut qu'être dommageable.

L'an dernier, des étudiants ont participé à Bosco (Tessin) à une œuvre volontaire de secours, après un sinistre. De tels travaux devraient être encouragés, car on ne saurait prétendre qu'ils puissent porter atteinte aux principes militaires en honneur dans notre armée de milices.

Ces lignes s'adressent à tous ceux qui ont à cœur la prospérité de notre patrie. Espérons que nombreux sont ceux qui feront preuve de compréhension pour ces questions économiques, d'un si vital intérêt pour les montagnards et voudront, dans la mesure de leurs moyens, leur venir en aide. Notre économie forestière se trouve placée en face d'un grave problème, de haute importance. Il faut souhaiter qu'elle saura aider à le résoudre ayant en vue l'intérêt supérieur du pays, ainsi qu'elle l'a fait déjà quand il s'est agi, par une législation forestière sévère, de lui conserver en permanence les bienfaits qui découlent d'un manteau forestier en bon état.

(Traduction.)

Zurich.

H. Müller, ing. forestier.

NOS MORTS.

† Louis Furrer, inspecteur forestier d'arrondissement.

Le 14 novembre 1926 est décédé, après une courte maladie, à Breitenbach dans le canton de Soleure, M. Louis Furrer, ancien inspecteur forestier d'arrondissement, à l'âge de 76 ans. Ayant débuté en 1876 dans l'administration forestière, il aura ainsi exercé sa fructueuse activité pendant un demi-siècle.

Né le 18 novembre 1850, à Bolken (Soleure), il entre à l'École forestière de Zurich en 1869 et en reçoit le diplôme de forestier en 1871.